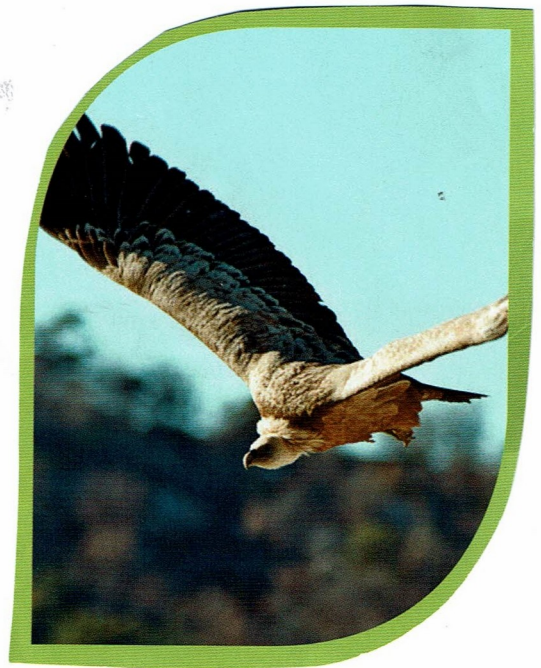




Lou Ficanas

N° 12 Bulletin Communal de Chaudon – Norante Année 2019



Le mot du maire

Chers concitoyens, chers amis,

La maladie a eu raison de mon enthousiasme, de mon dévouement et de la passion qui m'animait dans la gestion de la commune et de ce village que j'aime tant, c'est pour cette raison que je ne briguerai pas un 6^{ème} mandat en mars prochain.

Je voudrais remercier tous les conseillers qui ont travaillé à mes côtés pendant ces 31 ans et plus particulièrement Evelyne Rall et Roger Iacone qui m'ont beaucoup secondé dans ce dernier mandat.

Je voudrais aussi et surtout remercier Hélène Clément pour avoir parcouru avec moi tout ce chemin du premier au dernier jour, et oui elle aussi a droit à une retraite bien méritée au 31 mars 2020, après 31 ans au service des administrés.

La liste des réalisations que vous trouver un peu plus loin dans ce journal donne une idée des heures de travail, de discussions et de réunions nécessaires quand on sait que lorsque l'on pense à un projet, il faut compter environ trois ans pour arriver à la fin des travaux.

De plus, Hélène va consacrer ses derniers mois au service de la commune à former la nouvelle secrétaire de mairie que certains ont déjà vu car Emeline Risoli a pris ses fonctions le 1^{er} janvier de cette année. Je lui souhaite un long parcours au service de tous les concitoyens.

Je terminerai mon discours en souhaitant tous mes vœux de réussite à mon (ma) remplaçant (e) et à la nouvelle équipe que j'aurai le plaisir de mettre en place fin mars 2020.

Éditorial

Toute la rédaction est heureuse de vous souhaiter une excellente année 2020. Les vœux sont rituels et de rigueur, mais ils n'en demeurent pas moins sincères.

Avec ce 12^{ème} numéro, nous fêtons déjà nos 6 ans d'existence et cela grâce à vous. En effet, vous êtes nombreux à nous lire fidèlement. Encore merci de l'intérêt que vous portez à notre contenu. Cela nous encourage à continuer cette aventure pour vous et avec vous à la recherche de nouveaux articles, de nouvelles thématiques qui pourront enrichir nos pages !

Merci à toutes les personnes qui partagent leurs infos et leurs photos.

❖ Sommaire ❖

- Le mot du Maire, Édito page 1
- La vie du village pages 2 – 5 -
6 – 9 – 10 - 11
- Fiche information pages 3 - 4
- dossier spécial pages 7 - 8
- État civil page 13
- Les enfants du village page 14
- Services et infos pratiques

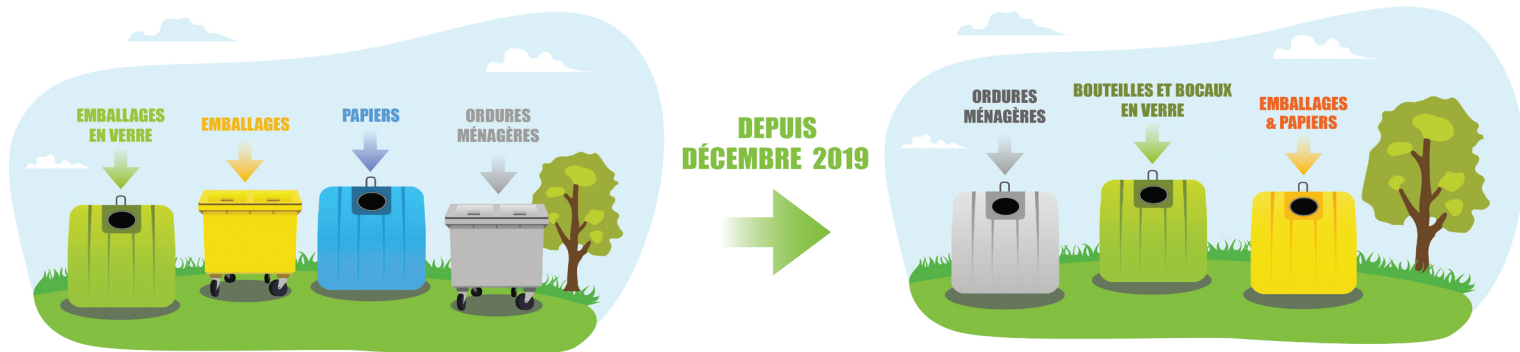
Le ski pour tous ...

Afin de permettre l'accès aux sports d'hiver au plus grand nombre, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, a mis en place une convention avec Val d'Allos Loisirs Développement avec par exemple des tarifs très attractifs pour tous les collégiens et une gratuité pour les primaires concernant les forfaits.

Pour plus de renseignement, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, CCAPV antenne de Beauvezer

04 92 83 56 76 ou 04 92 83 87 81

Les évolutions du tri sélectif



Désormais, dans le Haut, Moyen et Bas Verdon, tous les déchets sont à déposer dans des colonnes verticales.

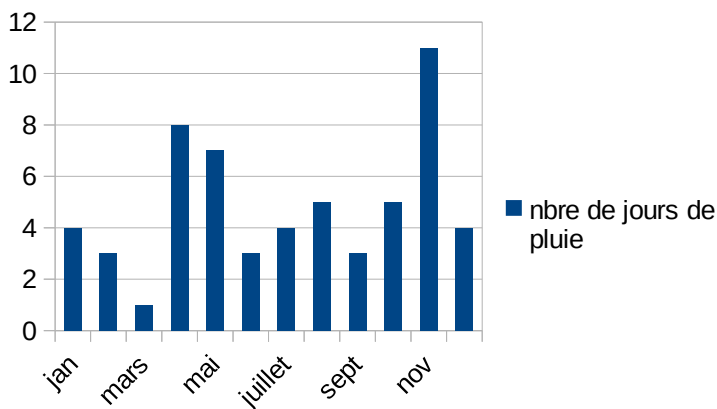
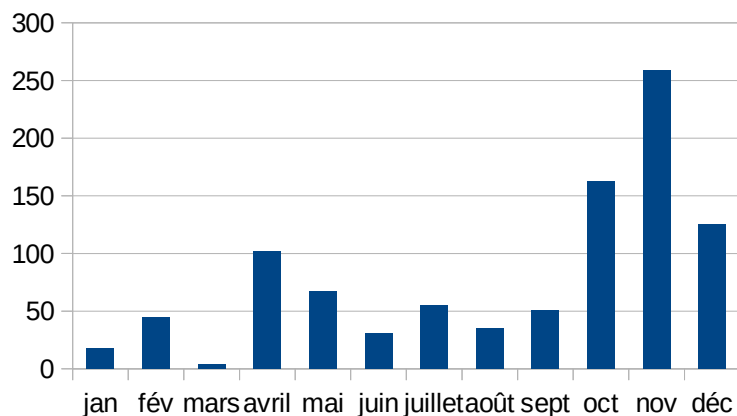
On jette ainsi les emballages et le papier ensemble dans les colonnes jaunes, le verre dans les colonnes vertes et les ordures ménagères dans les colonnes grises.

Ces colonnes sont collectées et les déchets acheminés vers les centres de traitement adaptés :

- Les emballages et le papier sont emmenés au centre de tri de Manosque,
- Le verre est stocké à la plateforme de Saint-André-les-Alpes où le recycleur vient le récupérer,
- Les ordures ménagères sont transportés jusqu'au centre d'enfouissement de Valensole.

Ainsi, vous verrez les camions du SYDEVOM collecter les emballages et le papier et un jour suivant les ordures ménagères avec le même camion. Cela peut porter à confusion, mais pas d'inquiétude : le camion a été lavé entre temps et les déchets seront bien conduits aux centres de traitement dédiés.

Précipitations année 2019 en mm (source E. Moutier)



Le vendredi 29 novembre dernier, vers 18 h, un glissement de terrain situé sur le vallon de Fonfreye a nécessité l'évacuation des habitations de l'Amata. Le samedi matin, des membres de d'ONF étaient sur place pour évaluer les risques. Le 6 décembre, les habitants ont pu regagner leur domicile après décision des autorités.

Les seniors face à la délinquance

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse.

Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Quels sont les risques ?

Vous êtes particulièrement exposés aux :

- cambriolages.
- escroqueries
- abus de faiblesse.
- pickpockets.
- vols à l'arraché.
- arnaques sur internet.

Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance
votre vie est plus précieuse que vos biens.

- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.

- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

*En cas d'urgence
composez le*



*pour contacter la
Gendarmerie ou la Police*

Les numéros utiles :

Numéro d'urgence : 112
Pompiers : 18
SAMU : 15
Mon médecin :
Ma mairie :
Le gardien d'immeuble :
Mes voisins :
.....
.....

Carte de crédit perdue ou volée :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 892 683 208

Ne pas rester isolé chez soi :

- La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.

- Etablissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone.

- Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance.

- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.

- De nuit, en période estivale évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique

- En cas d'absence ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance.

- Faites installer sur votre porte un oeillet et un entrebâilleur.

*Partenaire de
votre sûreté*

Gendarmerie
nationale

Une force humaine

- Entreposez vos outils et les échelles dans des locaux fermés.

- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle »

Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.



- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.

- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé.

- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

La vie du village ...

Fête de la musique

C'est dans une ambiance conviviale et agréable que chacun profite de cette belle soirée. Le groupe « Bastringue » a enchanté l'assemblée jusque tard dans la nuit



Fête de la sainte Marie-Madeleine



La paëlla, une affaire d'hommes ...



l'apéro, l'affaire de tous ...



Ce vendredi soir, les réjouissances ont commencé avec l'apéritif offert par le Comité des Fêtes, ensuite grillades, concours de boules et un superbe feu d'artifice.



De très nombreux convives à régaler

Des boulistes à encourager



Et tout ça c'est du boulot !

A deux mois des prochaines échéances municipales, il a paru utile et nécessaire de rendre compte de l'action municipale durant ces 30 dernières années.

- Terminer les travaux de la salle polyvalente avec les entreprises locales, l'entreprise titulaire du marché ayant déposé le bilan.
- Échange terrain M. Laugier - Commune en vue de l'aménagement du chemin de Pré Jauffret à Chaudon.
- Acquisition de La Clappe.
- Achat terrain pour réalisation boulodrome, jeux enfants et parking.
- Réalisation des plateformes pour la création parking, stade et jeux avec toute la population de la commune.
- Régularisation de la source du Thouron.
- Acquisition terrain Safer pour extension patrimoine communal.
- Bail emphytéotique La Clappe avec l'Association La Clappe.
- Réfection réseaux assainissement et lagunage.
- Assainissement épuration La Clappe. Création des stations d'eau potable à La Clappe et Chaudon.
- Acquisition d'une partie de l'immeuble du Château en vue de réaliser des logements sociaux.
- Réalisation logements sociaux des Gravats.
- Régularisation titre de propriété Maugeard-commune en vue de l'implantation d'un parking quartier Juanet.
- Acquisition terrain pour la station du traitement des eaux usées.
- Acquisition terrain pour parking du cimetière de Norante.
- Acquisition terrain Safer pour extension du patrimoine foncier de la commune (14h900).
- Construction station épuration Chaudon, station de traitement et réseau eau.
- Programme enrochement urgent suite à neige.
- 1ere tranche enfouissement réseaux seco.
- Projet construction logements sociaux au Château.
- Projet construction terrain multisport.
- Réaménagement cimetière Norante et ses abords.
- Réalisation terrain multisport City.
- Aménagement parking sur le jeu de boules.
- Construction parking 34 places + places handicapés.
- Achat bancs et tables pique-nique
- Étude pour vider et épandre les boues du lagunage.
- Participation aux Villages fleuris.

1989

à

1992

1994

1998

1999

2003
2006

à

2011

2012

- Amélioration du garage communal (dalle, enduit et électricité).
- Travaux d'aménagement d'une placette au Château.
- Aménagement chemin du cimetière et de la place à Chaudon.
- Remise en état du mur et remplacement du grillage de la place de la Mairie.
- Regoudronnage de la « calade ».
- Embauche d'un employé communal.
- Réfection d'un captage de l'eau potable à Norante.
- Prévision de numérotation et dénomination des rues.
- Acquisition véhicule communal équipé d'une lame de déneigement.
- Réalisation et finition des projets de l'année précédente.
- Protection de l'espace jeux par un grillage.
- Décision du Conseil Municipal d'offrir un cadeau de Noël aux aînés et aux enfants du village.
- Mise aux normes des toilettes du parking, accès handicapés.
- Construction d'un radier et réalisation en 2018.
- Aménagement de la Place de Chaudon.
- Aménagement logement ancienne école de Chaudon.
- Enfouissement réseaux secs (2ème tranche) et réfection de l'éclairage public.
- Participation de la commune aux transports scolaires à hauteur de 50 %.
- Réfection du passage piétons RN85 par le Maire et son Conseil Municipal.
- Le logement social après travaux de réfection a été loué.
- Installation de deux radars pédagogiques sur la RN85.
- Travaux de réfection du platelage de la Passerelle de l'Amata.
- Numérotation des maisons et dénomination des rues.
- Suite à la création d'un poste d'agent d'entretien polyvalent, Laurent a pris ses fonctions en ce début d'année.
- Achat d'un logiciel de gestion de la population.
- Mise en conformité de la salle municipale et des toilettes pour accès handicapés.
- Révision du bail emphytéotique de la Clappe.
- Réfection du captage de la Rochette.
- Signature du bail de la Clappe.
- Régularisation échange M. Flandin – Commune.
- Création d'un périmètre de protection du captage.
- Remise en état des chemins communaux suite aux intempéries 2018.
- Transports scolaires : participation à hauteur de 70 %.
- Recalibrage et goudronnage, création d'une place de retournement et parking, réorganisation de l'intérieur du cimetière et construction d'un colombarium à Chaudon.
- Remplacement des containers ordures ménagères, verre et recyclables.

2014

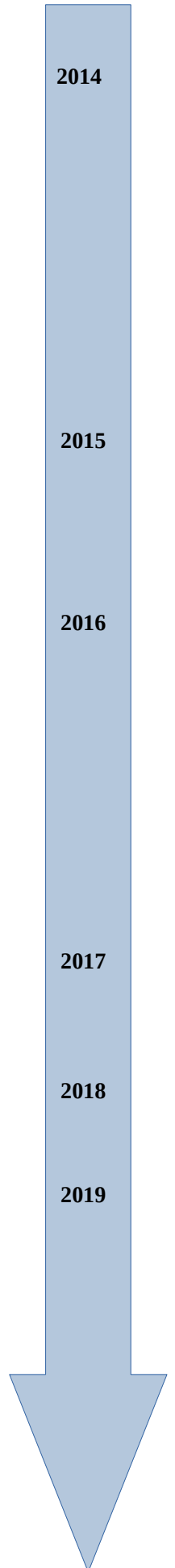
2015

2016

2017

2018

2019



La vie du village ...

Août au village

Challenge Missud



La journée des enfants



Pique-nique à La Clappe



Le samedi 23 novembre malgré la tempête hivernale, c'est dans une ambiance sympathique que chacun a dégusté le beaujolais nouveau accompagné d'assiettes de charcuteries, de fromages et de châtaignes grillées.

La vie municipale...

Conseil municipal du 1^{er} avril 2019

- ~ Vote des comptes de gestion et administratif
- ~ Affectation des résultats
- ~ Taxes directes locales (pas d'augmentation)

Conseil municipal du 20 septembre 2019

- ~ Application du rapport de la CLECT
- ~ Participation aux transports scolaires
- ~ Contrat départemental de solidarité territoriale 2019 – 2020
- ~ Travaux d'évacuation des eaux de pluies
- ~ Travaux du cimetière de Chaudon

Questions diverses : Création d'un poste d'agent de bureau afin de pouvoir le ou la former avec la secrétaire de mairie en prévision de son départ en retraite (15h/semaine).

Conseil municipal du 25 novembre 2019

- ~ Projet de mutualisation des services avec CCAPV(uniquement pour le matériel de fonctionnement)
- ~Redevance eau et assainissement 2020 (pas d'augmentation de la région, ni de la commune)
- ~ Décision de modifications budgétaires
- ~ Biens sans maîtres : procédure de récupération

Questions diverses : Participation au paiement du loyer du nouveau cabinet médical à Barrême. Délibération lorsque l'on connaîtra le montant.

La vie du village ...

Beaucoup de joie et de bonne humeur le samedi 21 décembre 2019 dans la salle municipale pour offrir quelques surprises aux uns et des colis de Noël aux autres.

C'est toujours un moment de partage autour de gâteaux, sucreries confectionnés par les habitants du village.



Merci à la Chambrette pour sa participation à l'achat des jouets.

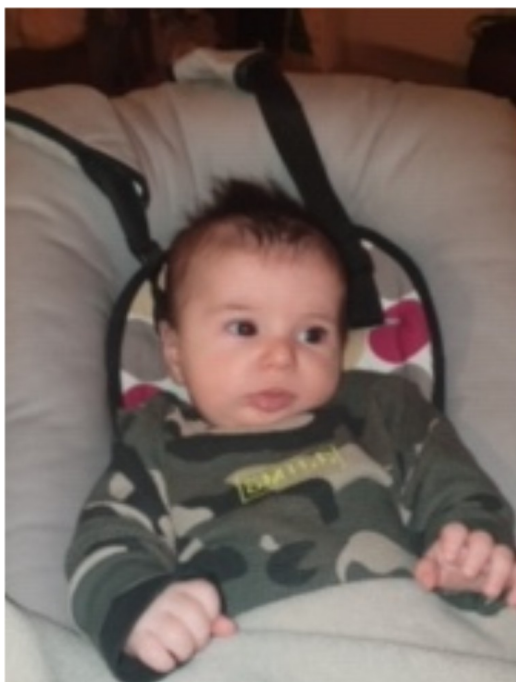
La vie du village ...

Halloween



Le jeudi soir, d'affreuses sorcières, des zombies tous déconfis, des citrouilles, des squelettes, des monstres hideux, des frankensteins dégoûtants, tous ces monstres ont déambulé dans les rues du village à la recherche de bonbons et de friandises.





Mila et Maddie vous présentent leur petit frère **Aden** qui est né le 2 novembre 2019 et qui grandira sur le domaine de La Clappe.

Félicitations à Laurie et Jean

Félicitations également aux parents et grands parents de :

Léo BRUN – SATOR

Eloïse, petite fille de Catherine et Michel TORCA

Camille, Petite fille de Gisèle et Christian BONDIL

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Hervé et Juliette BOUFFARD

Elodie BOARETTO, Sébastien ROTSCHEZ et leurs enfants Ethan et Eléa

Benali KHAFIF et Fatima NECIF

Pierre et Marie WALLESA

Mr, Mme CATALANO - ROYO

Christian et Monique CASANI

Julie N'DIAYE et Serena COLELLA



Ils nous ont quittés

Liliane BLANC
Roger BONDIL
Hélène PICHE
Dahlia MANENT
Roger MANENT
Rose JAUFFRET

Les enfants du village



Émilie, la nouvelle apicultrice du village.

La satisfaction d'une curiosité d'enfant s'est réalisée avec l'installation de quelques ruches, l'achat de l'équipement de base et c'est parti !

Comme la nature, la ruche vit au rythme des saisons, ce qui a permis à Emilie d'observer avant de récolter quelques petits pots de miel, instant inoubliable.

Ensuite il faudra être attentif car l'apiculture est une véritable aventure qu'Émilie partage avec ses parents. Et puis c'est un moyen d'œuvrer de manière certaine pour la biodiversité.

Hugo poursuit son ascension...

Après sa saison hivernale de cross-country, Hugo a enchaîné sur la piste en remportant au mois de mai 2018 le titre de champion départemental minime du 3000m puis celui de champion régional minime sur la même distance et pour la deuxième année consécutive.

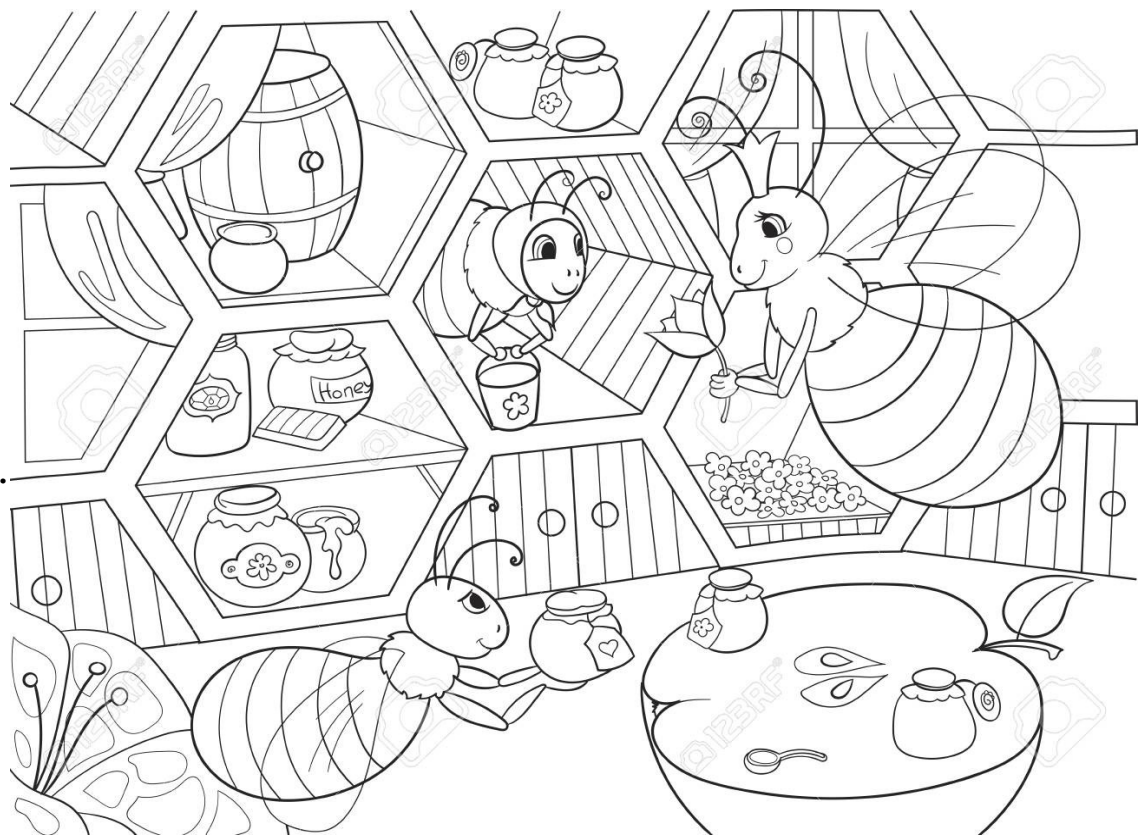
Chez les cadets depuis novembre 2018, il a réussi à se qualifier aux championnats de France de cross-country à Vittel. Il a le 10 octobre dernier participé à son premier championnat de France 10 km sur route pour lequel il s'était qualifié lors de son premier et alors unique essai sur cette distance.

L'objectif de cette saison hivernale est d'être parmi les 18 meilleurs cadets de la région pour prétendre se rendre une nouvelle fois au championnat de France de cross-country qui aura lieu au mois de mars 2020 à Montauban.

Dimanche 5 janvier il s'est qualifié pour le championnat de France 10 kms sur route en réalisant 10kms en 35min 24 s lors de la Prom'Classic à Nice.



Maxime, Manu (entraîneur et athlète), Hugo et Rayan aux Championnats de France 10 km.



A toi de jouer, bon coloriage ...

Les services de la commune ...

TAXI GUILLAUME



06 50 45 99 20

Infirmiers à domicile

Cécile COMTE
Philippe ARMANDO



06 66 77 76 88

06 81 45 78 13

Informations auprès de Laurie et
Jean

06 21 31 39 10

04 86 49 62 60

domainedelaclappe@gmail.com



Gérard GROS

Entreprise Maçonnerie

06 87 14 13 43



Benoît l'épicier
est présent le
mercredi matin
sur la place de
Norante
à 8H30.

SARL IMBERT



04 92 34 25 70

06 70 27 06 68



Ma Mie Gourmande :

mardi et samedi matin

04 92 37 26 61



Médiathèque de Barrême

lundi et vendredi
de 14h à 17 h

Emprunt de
livres gratuit

Les infos pratiques ...

MAIRIE

Ouverture au public : **lundi 14h - 17h**
vendredi 9 h - 12 h

Accueil téléphonique : mercredi de 9 h à 12 h

Tél/Fax : 04 92 34 24 75
mairie-chaudon-norante@orange.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES Alpes Provence Verdon Sources de lumière

BP 2
04170 Saint André les Alpes
Tél : 04 92 83 68 99

CHEMIN DE FER DE PROVENCE

Horaires en gare de Norante	
Nice -Digne	Digne -Nice
9h53	7h45
12h10	11h15
15h50	14h54
20h12	18h04

DECHETERIE DE BARREME

Lundi et mercredi : 13h30 – 17h30
jeudi : 9h – 12h
samedi : 9h – 12 h / 13h30 - 17h30

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique